

SESSION 2011

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

Bureau DGRH D5

**LISTE DES CANDIDATS DÉCLARÉS ADMIS AU CONCOURS RÉSERVÉ  
AUX ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES  
ET AUX CANDIDATS JUSTIFIANT D'UN TITRE OU D'UN DIPLOME,  
D'UNE FORMATION OU D'UNE QUALIFICATION RECONNUE ÉQUIVALENTE A LA TROISIÈME ANNÉE  
DE SCOLARITÉ DE CETTE ÉCOLE**

*Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le concours*

La liste des candidats déclarés admis au concours réservé aux élèves et anciens élèves de l'Ecole nationale des chartes et aux candidats justifiant d'un titre ou d'un diplôme, d'une formation ou d'une qualification reconnue équivalente à la troisième année de scolarité de cette école est établie ainsi qu'il suit :

Civilité	Nom Patronymique	Prénoms	Rang
Mme	MION-MOUTON	Fanny	1
Mme	ANCELIN	Justine	2
Mme	BOUCHAREB	Hind	2
Mme	CARTIER	Aurore	4
Mme	LE CORFEC	Delphine	4
Mme	LEPREVOST-GRANCHER	Lucie	6
Mme	LEON Y BARELLA	Alicia	7
Mme	VRAND	Caroline	7
M.	DIALLO	Malik	9
Mme	MARTIN	Sophie	10
M.	MICHEL	François	10

Nombre total de candidats déclarés admis : 11

Fait à Paris le 25 novembre 2011

Le sous-directeur du recrutement



Philippe SANTANA

Le président du jury



Jean-Luc GAUTIER-GENTES